

ASSOCIATION SASSAY LOISIRS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 AVRIL 2016

COMPTE-RENDU DE RÉUNION

La réunion s'est tenue à 20h30 au foyer scolaire de Sassay.
Est excusée Alexandrine Pinault.
Sur invitation, est présent Sylvain Bigot.

Ordre du jour

Bilan de la randonnée du 20 mars 2016.
Préparation du Marché aux plantes du 1^{er} mai 2016.
Questions diverses.

Questions diverses

Information sur l'exposition de la section "Peinture" qui se tiendra du 12 au 29 avril à la maison de retraite à Saint-Aignan. Pour le vernissage du 12, Christophe Crépin et Mauricette Bigot pourront représenter l'Association.

Laurent Pinault remet à Stéphanie Gaschet diverses factures pour l'achat de petit matériel et des reçus fiscaux pour la participation financière de partenaires.

Bilan de la randonnée

Environ 270 participants, nombre équivalent à celui de 2015.

Répartition : 18 marcheurs pour le 5 km
125 marcheurs pour le 8 km
86 marcheurs pour le 15 km
16 marcheurs pour le 20 km

Soit 245 marcheurs adultes + enfants.

Pour 2017, la date souhaitée est le 19 mars. Retenir cette date à la Mairie et demander que d'autres randonnées n'aient pas lieu dans la commune à cette même période.

Il y a eu des demandes pour qu'il y ait un tracé de 12 km. Il est suggéré qu'on établisse un plan unique comportant tous les tracés, le 12 km empruntant un raccourci sur le 15 km.

Stéphanie Gaschet rapporte que Gérald Gaschet a proposé de travailler sur de nouveaux parcours.

Au départ, ne pas faire le fléchage au sol, car des voitures viennent stationner aux alentours immédiats du départ et masquent les marques.

Prévoir d'imprimer, au verso des plans donnés aux participants, des informations sur les activités de l'Association et l'annonce de la date du Marché aux Plantes.

Il est envisagé de revoir les tarifs pour les randonneurs, étant donné la qualité du ravitaillement. Le prix actuel est équivalent à celui de la plupart des randonnées. Le tarif normal pour 2017 sera fixé à 3,50 €, le tarif réduit pour les licenciés à 3,00€. Il faudra donc prévoir de la monnaie.

L'année prochaine, il faudra organiser la veille la répartition des boissons et denrées diverses entre le point de ravitaillement et le coin bar au foyer.

Le bilan financier sera à préciser dans le bilan annuel. Le bénéfice d'environ 330 € devra être diminué du coût de l'adhésion à la Fédération et du coût de la mise à jour de la banderole.

Marché aux plantes

Pour 2017, la date doit être fixée le plus tôt possible. Il est envisagé le dimanche 30 avril ou le dimanche 7 mai.

Le tableau d'organisation établi par Laurent Pinault est étudié point par point (voir tableau corrigé en annexe).

Pour l'affichage aux entrées du village, il serait judicieux d'en augmenter la visibilité en répartissant les informations sur 3 panneaux A3 successifs.

Certains prix de vente sont à revoir. Une réunion sera programmée (Laurent Pinault, Mauricette Bigot).

L'ensemble de l'ordre du jour ayant été traité, le président déclare la réunion terminée.